Échos d'Émilie

Célébrons ensemble le 175e anniversaire de fondation de la Congrégation des Soeurs de la Providence!

Mars 1843 - mars 2018

Volume 41, No. 1 - Mars 2018

Dans ce numéro : Page

- 175 ans d'amour et de charité 1-2
- 175e anniversaire de fondation des Soeurs de la Providence… Un Jubilé à l'horizon! 3
- Bienvenue au nouveau
- Remerciements à Émilie 4

Rédaction:
- **Centre Émilie-Gamelin**
  Nancy Prada
- **Bureau de la Cause Émilie Gamelin**
  S. Yvette Demers, s.p.

Traduction, édition, conception graphique :
- **Centre Émilie-Gamelin**
  Lorena Otero

Révision des textes:
- S. Berthe-Alice Collette, s.p.

Diffusion:
- **Équipe du Centre Émilie-Gamelin**
  Lorena Otero, Nancy Prada et Lawrence Houle

CONVENTION
DE LA POSTE-PUBLICATIONS
Nº 40046221
VEUILLEZ RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA AU :
CENTRE ÉMILIE-GAMELIN
12055, RUE GRENET
MONTRÉAL (QC) H4J 2J5 CANADA
DÉPÔT LÉGAL — 2018
Bibliothèque Nationale du Québec
Bibliothèque Nationale du Canada
ISSN 1203-987X

Demandez la version électronique du bulletin à:
lotero@providenceintl.org

Échos d'Émilie sur le Web :
fb.com/musee.providence
www.providenceintl.org

Pour tout commentaire, changement d'adresse ou pour placer une commande dans notre Boutique veuillez nous contacter au:
Centre Émilie-Gamelin
12 055, rue Grenet
Montréal, Québec, H4J 2J5 Canada
Tél.: (514) 334-9090
lotero@providenceintl.org

175 ans d'amour et de charité

L'année 1843 a été sans aucun doute très importante dans l'histoire de Montréal, qui était à l'époque la plaque tournante du commerce, du transport et de la culture au Canada. C'est l'année que Montréal fut choisi comme siège du Parlement et la capitale du Canada (1843-1849); c'est aussi l'année de création du corps de police municipale et l'ouverture de l'École de médecine et de chirurgie à Montréal. Mais c'est surtout l'année où monseigneur Ignace Bourget, pour assurer la continuité de l'oeuvre sociale commencée par Madame Gamelin[1], fonde la congrégation des Soeurs de la Providence.

Le 25 mars 1843, la Maison Jaune, refuge ouvert par Madame Gamelin quelques années auparavant pour accueillir des femmes âgées infirmes, ainsi que des orphelins, a été le berceau où sept femmes ont pris l'habit de novices de la communauté naissante :

1. Agathe Sené (1806-1893) : âgée de 36 ans et native de Pointe-aux-Trembles, Montréal, devient Soeur Zotique. Elle a été supérieure locale de divers établissements à Montréal et à Mascouche.

2. Émilie Caron (1808-1888): âgée de 35 ans et native de Louiseville, devient Soeur Caron. Elle fut la première économe générale jusqu'en 1851. Après le décès d'Émilie Gamelin elle sera élue supérieure générale 2 fois : de 1851 à 1858 et puis de 1872 à 1878. Elle a également rempli divers mandats comme supérieure locale, entre autres, à Sainte-Élisabeth et à Saint-Vincent-de-Paul, Laval.

3. Madeleine Durand (1809-1874): âgée de 34 ans et native de Saint-Esprit, devient Soeur Vincent. Dès 1836, elle était une aide laïque aux oeuvres de Madame Gamelin. Elle sera assistante générale durant la plus grande partie de sa vie religieuse, en plus d'être maîtresse des novices. Elle a aussi été supérieure locale à Sainte-Élisabeth puis à l'Orphelinat St-Alexis à Montréal.

4. Justine Michon (1816-1894): âgée de 27 ans et native de Saint-Denis-sur-Richelieu, devient Soeur Marie des Sept Douleurs. Son principal travail fut d'être aumônière, soit d'arpenter les rues de Montréal et des environs pour collecter de l'argent pour le soin des pauvres et des malades. Elle a aussi été assistante locale à la Maison mère pendant de nombreuses années.

5. Marguerite Thibodeau (1817-1894) : âgée de 26 ans et native de Montréal, devient Soeur de l'Immaculée Conception. Elle fut la première secrétaire générale et directrice des études de la congrégation .

6. Victoire Larocque (1819-1857): âgée de 24 ans et native de Chambly, devient Soeur Larocque. En 1852, elle part pour le Territoire de l'Oregon[2] avec quelques soeurs pour accomplir une mission « inattendue » qui la mènera au Chili. Elle fut la 1ère supérieure des Soeurs de la Providence au Chili.

7. Delphine Payement : âgée de 22 ans et native de Sainte-Geneviève de Pierrefonds prit aussi l'habit de l'Institut le même jour que les autres, mais elle sort de communauté le 8 juillet de la même année.

Ce fut à une cérémonie remplie de simplicité qu'Émilie Gamelin assistait, sans se douter de l'ampleur de l'oeuvre et de la page d'histoire qui s'amorçaient. Ce jour-là de nombreux amis et amies de Madame Gamelin rendent visite aux nouvelles novices pour les féliciter.

⟹

Le lendemain de cette cérémonie, qui était un dimanche, les novices se rendent à la Cathédrale, pour la messe, accompagnées des dames pensionnaires qui en étaient capables. Leur présence fit sensation parmi le peuple. Quelques jours plus tard, on lisait dans le journal les *Mélanges Religieux* :

«*Samedi dernier, jour de l'Annonciation, Monseigneur ouvrait le noviciat des Soeurs de la Charité et donnait l'habit à sept novices qui vont former les commencements de cet utile établissement... il a donné les règles des Filles de Saint-Vincent de Paul, s'en remettant pour le succès de cette entreprise toute providentielle à la protection de Dieu et aux prières des fidèles*».

Mère Gamelin

La Maison Jaune

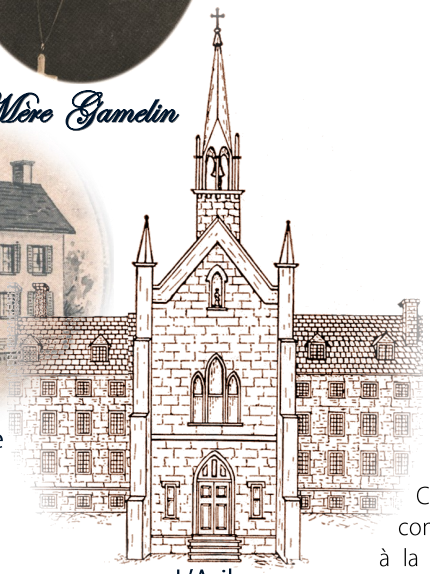

L'Asile de la Providence

Monseigneur Bourget définit l'esprit de la nouvelle communauté : humilité, simplicité et charité et lui confie comme oeuvre « *tout ce que les autres communautés ne peuvent faire* ». Afin de former les novices à leurs diverses obligations, elles allèrent, à tour de rôle, passer quelques jours à l'hôpital Hôtel-Dieu afin de s'initier au soin des malades et chez les soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, où elles apprendront à confectionner les ornements d'église. Par décision de Monseigneur Bourget, Madame Gamelin, encore séculière, remplissait le rôle de supérieure auprès des novices.

Le 24 mai 1843, les novices déménagent de la Maison Jaune à l'Asile de la Providence, décrit par un journal du temps comme un « *monument national consacré à l'humanité souffrante* ». La réputation et le prestige de l'Asile de la Providence, situé à l'actuelle Place Émilie-Gamelin, s'étendaient dans tout le diocèse et même au-delà. Les pauvres affluaient de partout, sûrs d'être aussitôt accueillis.

Le 8 juillet Delphine Payement quitte le noviciat. Cet incident renouvela chez Madame Gamelin les impressions qu'elle avait éprouvées le jour de la prise d'habit. De nouveau elle se sentit attirée par la vie religieuse. Cependant il lui fallait une ultime expérience avant sa prise d'habit : Mgr Bourget décide de l'envoyer aux États-Unis. Il lui donne ses recommandations dans une lettre écrite le 10 septembre 1843, veille de son départ : « *Comme vous partez pour un voyage qui a pour unique objet l'avantage de l'Asile de la Providence, que le bon Dieu vous a fait la grâce de fonder avec tant de bonheur... visitez dans le plus grand détail les établissements des Soeurs de la Charité, dans tous les lieux où vous en rencontrerez. Tâchez de les voir faire toutes leurs oeuvres et, s'il est possible, faites-les avec elles... Visitez, si vous le pouvez, quelques prisons, pénitenciers, hôpitaux, maisons de refuge, etc...*».

En septembre 1843, six nouvelles postulantes entrèrent au noviciat. Le 6 octobre Madame Gamelin était de retour à Montréal, apportant avec elle une copie des règles des Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul.

Le 8 octobre Émilie Gamelin entrait au noviciat. À la demande de monseigneur Bourget, les novices avaient confectionné son habit religieux pendant son absence. Cette prise d'habit fut la première célébrée à l'Asile de la Providence. Ses amies apprirent avec étonnement et émotion cette nouvelle, tandis que sa cousine, madame Nowlan, s'attendait à ce dénouement, puisque Émilie l'avait déjà prévenue dans une lettre 21 ans auparavant : « *... J'ai beaucoup de vocation depuis hier, pour le couvent. J'espère que cela va continuer... Ne parlez de cela à personne, car c'est la vérité que je vous écris...* ». Extrait de la lettre écrite par Émilie Tavernier à sa cousine, Agathe Nowlan, le 18 juin 1822.

La renommée de la Communauté naissante continue d'attirer de nouvelles postulantes. Le 26 décembre, Mlles Esther Pariseau, future Mère Joseph du Sacré-Coeur et Herménégilde Choquet future Mère Élizabeth, entrent au noviciat.

Vers la fin de 1843, les soeurs sont initiées à l'oeuvre de la visite des malades à domicile. Chaque matin deux ou trois d'entre elles, souvent accompagnées d'une Dame de la Charité, partaient le panier au bras, faire leur tournée. Soeur Gamelin était souvent de la partie, vu sa longue expérience, qui lui permettait de guider ses compagnes dans ce ministère tout nouveau pour elles.

Ces femmes, guidées par Émilie Gamelin, se consacrent jour et nuit au service des malades, à la visite des pauvres et aux oeuvres qui se multiplient très rapidement.

La charité compatissante d'Émilie exprime bien l'esprit et le charisme des Soeurs de la Providence, de sorte que plus de 6000 femmes se sont engagées, depuis 175 ans, à poursuivre cette mission d'amour.

Nancy Prada
Coordonnatrice - Centre Émilie-Gamelin

---

[1] *Après son mariage avec M. Jean-Baptiste Gamelin, Émilie est devenue et était connue comme « Madame Gamelin ». Après le décès de son époux, elle deviendra la « Veuve Gamelin ». Émilie gardera ce nom si précieux à son coeur, de manière que, lorsqu'elle devient religieuse, portera le nom « Soeur Gamelin ».*

[2] *La région connue à l'époque comme le Territoire de l'Oregon, comprenait les actuels états américains de l'Idaho, l'Oregon, Washington, le Wyoming et le Montana, ainsi qu'une partie de la Colombie-Britannique, actuellement une province canadienne.*

Source : *L'Institut de la Providence. Histoire des Filles de la Charité Servantes des Pauvres, dites Soeurs de la Providence.*

Cette édition a été consacrée à la célébration du **175e de fondation de la Congrégation.** L'article « Hommage à nos pionnières IV: L'histoire méconnue des Soeurs Gadbois », sera continué dans les prochaines éditions.

175e Anniversaire de fondation des Soeurs de la Providence… Un Jubilé à l'horizon!

Voilà que dans sa Providence, le Seigneur nous annonce une année de bienfaits! C'est dans la confiance et l'allégresse que nous anticipons la célébration de ce jubilé historique et nous voulons disposer nos coeurs à profiter pleinement des faveurs divines qui y seront attachées et à les partager avec nos parents, nos amis et nos lecteurs et lectrices de « Échos d'Émilie ».

<u>Un brin d'histoire…</u>

Depuis plusieurs années, Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal, suivait de près le dévouement d'Émilie Tavernier, surtout après la mort de son mari, le 1er octobre 1827, et celle de son dernier enfant en 1828, alors qu'elle s'était donnée au soulagement des dames âgées et infirmes de Montréal. En 1841, au cours d'un voyage en France, monseigneur Bourget avait obtenu que des Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul, viennent à Montréal, pour prendre en charge l'oeuvre de *sa dévouée diocésaine, Veuve Émilie Gamelin.* Mais voilà qu'au printemps de 1842, une nouvelle arrive : Les Soeurs de France ne peuvent plus tenir leur engagement! Mgr Bourget et Madame Gamelin prient et ne trouvent qu'une solution : fonder une nouvelle congrégation religieuse.

Sept jeunes filles répondent à l'invitation de leur évêque, et le 25 mars 1843, fête de l'Annonciation, un noviciat est établi à la Maison de la Providence, aussi appelée La Maison Jaune. Au matin de ce jour, après le chant du *Veni Creator*, Mgr Ignace Bourget célèbre la messe, et après le dernier évangile[1], il adresse quelques paroles aux nouvelles novices :

(Conservé au Musée des Soeurs de la Providence)

« Comme l'Archange Gabriel annonça à Marie le mystère de l'Incarnation, de même je vous annonce, de la part de l'Église, que vous êtes chargées d'avoir soin des pauvres, d'être leurs mères. Comme aussi l'ange dit à Marie de ne point craindre, ainsi je vous dis : Ne craignez pas, petit troupeau, la grâce ne vous manquera pas. Vous aurez des croix, vous pouvez vous y attendre…

« Vous n'avez pas de maîtresse de novices, mais je vous remets aux soins de la sainte Vierge. Elle voudra bien, je l'espère, vous servir de maîtresse. Dans vos peines, vos chagrins, vos inquiétudes, allez à cette bonne Mère; je ne crains pas de vous laisser seules avec cette auguste Maîtresse. »

Il est à noter que Émilie Gamelin, mariée et veuve, ne songeait pas à la vie religieuse. Ce n'est qu'en partageant la vie des novices, alors qu'elle devait les initier aux oeuvres de charité, que la pensée de se consacrer définitivement au Seigneur surgit à son esprit. Mgr Bourget approuva son dessein et, reconnaissant en elle la « fondatrice dont il avait besoin », l'admit au noviciat le 8 octobre 1843.

La Providence toujours veille!

Soeur Yvette Demers, s.p.
Vice-postulatrice - Cause Émilie Gamelin

[1] *À l'époque, et jusqu'après le Concile Vatican II, la messe se terminait par la lecture de l'Évangile de saint Jean, chapitre 1, versets 1 au 15.*

Autel de « La Maison Jaune »
Les sept premières novices de la congrégation des Soeurs de la Providence ont pris l'habit de novice devant cet autel.
(Conservé au Musée des Soeurs de la Providence)

Bienvenue au nouveau Postulateur romain

En juillet dernier, nous apprenions à regret que notre postulateur romain, M. Éric Sylvestre, p.s.s., devait donner sa démission à la Congrégation pour les Causes des Saints, puisqu'il venait de recevoir une nouvelle obédience de ses supérieurs qui l'obligeait à quitter Rome.

Éric Sylvestre,
Ancien postulateur

Nous voulons, par la voix de notre bulletin « Échos d'Émilie » exprimer de nouveau toute notre gratitude à M. Éric Sylvestre, qui a toujours manifesté une grande admiration pour notre bienheureuse Fondatrice et un entier dévouement au travail pour l'avancement de sa Cause de canonisation. Notre prière fervente lui est assurée ainsi que nos souhaits de plein succès pour l'avenir.

Heureusement, encore aujourd'hui, la Providence veille toujours ! Voilà qu'après consultation et démarches officielles, la Congrégation pour les Causes des Saints, nous informait de la nomination du frère Luigi Guarneri, F.E.C., à titre de nouveau postulateur pour la cause de Canonisation de Mère Gamelin, en date du 22 septembre 2017.

Frère Luigi Guarneri est membre de la Congrégation des Frères des Écoles Chrétiennes (**FEC**). Il est né en Italie et il est aussi citoyen canadien, car il a vécu à Toronto et il a enseigné pendant plusieurs années au Canada.

Frère
Luigi Guarneri
Nouveau postulateur

Il a poursuivi son expérience dans la formation par le cours de promoteur des saints avec **la Congrégation des Causes des Saints**, accordant le plus haut degré de connaissance dans le processus d'évaluation et obtenant les plus grands éloges en tant que postulateur apprenti pour les causes des saints.

Par la suite, le nouveau postulateur, sur la suggestion de la supérieure générale et de son Conseil, renommait Soeur Yvette Demers, s.p., vice-postulatrice de ladite Cause.

Notre plus chaleureuse bienvenue est assurée au frère Luigi, et nous l'assurons de notre entière collaboration.

Soeur Yvette Demers, s.p.
Vice-postulatrice - Cause Émilie Gamelin

Gratitudes à Émilie

La bienheureuse Émilie Gamelin vraiment attentive à qui la prie...

Je prié au Tombeau de la bienheureuse Émilie Tavernier-Gamelin, pour ma soeur, âgée de 63 ans qui souffrait d'un cancer colorectal. J'ai laissé des pétitions dans l'urne qui se trouve près du Tombeau, en demandant sa guérison par l'intercession de la bienheureuse Mère Gamelin. Au cours des 18 derniers mois, ma soeur n'a pas suivi les traitements par résonnance magnétique (MRI), car elle craignait les résultats. Avant Noël, suite à la demande du médecin, elle est allée pour le MRI qu'elle appréhendait. Le 18 décembre elle recevait les résultats et à sa grande surprise, le MRI a montré qu'elle n'avait plus de cancer. Dieu sait combien j'ai prié à cette intention; je tenais à vous raconter cette grande faveur et à la publier avec un coeur reconnaissant. P.S., Toronto, ON

C'est avec beaucoup de gratitude que nous vous disons MERCI pour tout cet élan de compassion et d'amour pour J., suite à son accident en août 2017, et ce à travers vos pensées et vos prières par l'intercession de Mère Gamelin. Oui, ce fut un cadeau du ciel que les Soeurs de la Providence se soient trouvées sur notre chemin pour nous tendre la main afin d'alléger notre fardeau. Acceptez cette offrande pour entretenir la flamme au Tombeau de notre protectrice que nous remercions de tout coeur.
D.D. et J.L., Ste-Anne-des-Plaines, QC

Merci à la bienheureuse Émilie Gamelin que nous avons priée avec confiance pour le succès d'interventions chirurgicales dans ma famille : opération cervicale pour mon frère; opération à coeur ouvert pour mon neveu; un arrière-neveu se rétablit suite à un très grave accident d'automobile; opérations que j'ai subies pour cataractes. Nous tous avons eu confiance en notre bonne Mère Gamelin et ensemble nous la remercions. C.G., Lanoraie, QC

Merci pour les prières adressées à la bienheureuse Mère Gamelin, aux intentions de mon fils qui souffre de sclérose en plaques; les médicaments ont amélioré sa condition. A.P., St-Basile, QC

Suite aux prières faites par l'intercession de Mère Gamelin, mon mal de hanche s'est beaucoup amélioré. Je continue à la prier avec ferveur. A.L., Lachine, QC

J'ai prié la bienheureuse Émilie pour mon gendre afin qu'il obtienne un travail à Calgary, Alberta, et nous avons été exaucés; ainsi il pourra vivre avec ma fille et leurs enfants. M.C., Edmonton, AB

Nous tenons à vous remercier pour vos prières. Mère Gamelin nous a exaucés : M.-G. a obtenu un contrat à Exportation et développement Canada (EDC) jusqu'au 22 décembre. Nous espérons que ce contrat lui permettra de se mériter une permanence.
S. et R.V., Montréal, QC

Mère Gamelin, à qui je me suis confié, m'aide pour l'amélioration de mes yeux. J'ai confiance!
A.N., St-Lin-des-Laurentides, QC

Ma foi en Émilie augmente chaque jour, car je l'ai invoquée et elle nous a obtenu un emploi pour ma fille Y. Aussi, elle a aidé ma soeur, M. qui souffrait d'un cancer et qui est guérie après avoir suivi les traitements appropriés. O.C.R.U., Mayabeque, Cuba

Merci à Émilie pour nous avoir obtenu: un emploi, la vente ou achat d'une maison, d'un commerce, une place dans une résidence, etc.

M.B., Montréal, QC
R.G., Chute-aux-Outardes, QC
C.G., Cornwall, ON
L.P., Montréal, QC
J.D., Joliette, QC
J.M., Québec, QC
G.R.. St-Jean-de-Matha, QC
F.R., Québec, Qc
D.A., Trois-Rivières, QC
M.G., Adstock, QC
L.B.-R.,Charlesbourg, QC
T.L., Montréal, QC
S.G.H., Williamston, MI
D.R., Laval, QC
J.L., Québec, QC
J. & A. D., Trois-Rivières, QC
F.L., Montréal-Nord, QC
J.-G.D. Longueuil, QC
V.R., Montréal, QC
P.P., Trois-Rivières, QC
E.L.C., Mayabeque, Cuba
M.L., Shawinigan, QC
M.Q., Laurier-Station, QC
D.B., Laval, QC
M.B., Montréal, QC
J.A.T., Baie-D'Urfé, QC
M.V., Louiseville, QC
M.L., Beauharnois, QC
D.K., Montréal, QC
P.A.T., Shawinigan, QC
J.-M.B., Montréal, QC

Émilie est intervenue pour secours et assistance d'ordre matériel ou spirituel :

M.P., Hawkesbury, ON
B.M., Louiseville, QC
Y,L., Shawinigan, QC
L.G., Joliette, QC
R.P., Montréal, QC
L.D., Trécession, QC
M.H., St-Édouard, QC
G.A., Terrebonne, QC
B.J., Chandler, QC
C.B., Beloeil, QC
H.M.D.S., Vancouver, BC
H.L., Louiseville, QC
R.D., Ste-Ursule, QC
A.L, Chandler, QC
Y.T., Pointe-aux-Trembles, QC
M.M., St-Lazare, QC
L.A., Sorel-Tracy, QC
L.L.A., Louiseville, QC
J.L., Earlton, ON
L.V., St-Raymond, QC
I.V., Lanoraie, QC
J.T., Montréal, QC
H.R., St-Jérôme, QC
R.B., Fall-River, MA
M.R., Montréal, QC
J.C., Levis, QC
M.M., Anjou, QC
M.V., Louiseville, QC
L.L.D., Montréal-Nord, QC
L.T., Boischatel, QC

Voilà des preuves de la puissance d'intercession de la bienheureuse Émilie Tavernier-Gamelin. Continuons à lui recommander nos intentions, celles de l'Église, de nos gouvernants, de nos familles, des jeunes; des malades, des démunis, des immigrés, etc. « Femme de compassion », « Femme au coeur attentif », « Ange des prisonniers », « Providence des pauvres », puisse-t-elle continuer sa mission de charité et de compassion en nos temps actuels et implorons Dieu-Providence de hâter le jour tant désiré de sa Canonisation!

Bienheureuse Émilie Gamelin,
intercédez pour ceux
qui ont confiance en vous!

Soeur Yvette Demers, s.p.
Vice-postulatrice - Cause Émilie Gamelin

Remerciements à Émilie

Prière d'adresser toute faveur obtenue au:

Bureau de la Cause Émilie Gamelin
12 055, rue Grenet, Montréal, Québec
H4J 2J5 Canada
S. Yvette Demers, s.p., *Vice-postulatrice*
Tél.: (514) 334-9090 (Poste 208)
ydemers@providenceintl.org

À la bienheureuse Émilie,
nous confions
toutes les intentions
que vous portez dans votre coeur,
tant au point de vue spirituel
que temporel;
elle saura sûrement prêter
une oreille attentive
à tous vos besoins.